

Les avantages sociaux prévus pour le personnel sont multiples



- prime de parrainage
- prime d'intéressement
- mutuelle avec participation de l'employeur
- restaurant d'entreprise
- crèche d'entreprise
- assistante sociale dédiée au personnel
- trois parkings payants
- location de studios pour les salariés (pour les moins de 25 ans) ou de chambres meublées
- comité d'entreprise (cinéma, art et culture, mariage, naissance, cadeau de Noël...)